

ANTIBIOPROPHYLAXIE EN CHIRURGIE UROLOGIQUE

Acte chirurgical	Antibiotique DCI	Dose initiale	Ré-injection et durée
- Néphrectomie et autre chirurgie du haut appareil - Surrénalectomie - Hernie avec ou sans mise en place d'une plaque prothétique quelle que soit la voie d'abord - Chirurgie scrotale ou de la verge (sauf prothèse)	Pas d'ATB		
- Cystectomie totale + entérocystoplastie ou Bricker - Sphincter artificiel de l'urètre - Cure de prolapsus (TOT, TVT)	Céfoxitine	2 g IV lente	Dose unique (si durée > 2 h, réinjecter 1g)
	Allergie : Gentamicine + métronidazole	5 mg/kg 1 g en perfusion	Dose unique Dose unique
- Stimulateurs sacrés	Amoxicilline, acide clavulanique**	2 g IV lente	Dose unique
	Allergie : Clindamycine + Gentamicine	600 mg IV lente 5 mg/kg/j IVSE	Dose unique Dose unique
- Prostatectomie radicale - Adénomectomie - Prothèse pénienne ou testiculaire	Céfazoline	2 g IV lente	Dose unique (si durée > 4 h, réinjecter 1g)
	Allergie : Vancomycine*	15 mg/kg/60 min	Dose unique

*** Indications de la vancomycine :**

- allergie aux bêta-lactamines,
- colonisation suspectée ou prouvée par du staphylocoque méticilline-résistant, ré-intervention chez un malade hospitalisé dans une unité avec une écologie à staphylocoque méticilline-résistant, antibiothérapie antérieure...

L'injection dure 60 minutes et doit se terminer au plus tard lors du début de l'intervention

La chirurgie urologique se pratique soit de nécessité sur des urines infectées justifiant une antibiothérapie curative, soit sur des urines dont la stérilité est confirmée par l'ECBU.

Si antibiothérapie large spectre préopératoire	Pas de céfazoline peropératoire		
Si antibiothérapie spectre étroit préopératoire	Céfazoline	2 g IV lente	(si possible vérifier que le germe est sensible à la céfazoline).
Dans le cadre de l'urgence, si antibiothérapie probabiliste*	Céfotaxime	2 g IV lente	Puis 1 g IVL x 3/j

* EVITER d'UTILISER LA CETRIAXONE

Rappel : chez l'obèse (IMC > 35 kg/m²), doubler la dose des β -lactamines (dose initiale et dose de réinjection).
Vancomycine : 15 mg/kg ; gentamicine 5 mg/kg (dose maximale 500 mg), clindamycine dose maximale 900 mg.